



COMMUNE  
DE  
**CORCELLES près Concise**

Avis à la population

Suite aux différentes annonces du Conseil d'Etat et du Conseil Fédéral, et à la nécessité absolue de garantir un fonctionnement des structures communales et de l'Etat, la Municipalité a décidé de modifier les moyens d'accueil des administrés.

Dès ce lundi 16 mars, l'accès au guichet du bureau communal ne sera plus possible.  
Une permanence téléphonique sur les mêmes horaires d'ouverture sera mise en place, soit de 18h00 à 19h00 tous les lundis soirs et les mercredis matins de 9h00 à 10h00.  
Tous les moyens seront mis en oeuvre pour que le traitement des demandes puissent continuer à se faire dans les meilleures conditions.

Des rendez-vous pourront également être fixés selon les besoins.

Il nous paraît essentiel de tout faire pour permettre à notre administration communale de rester en fonction et soit donc protégée autant que possible.

Ces mesures dureront jusqu'au 30 avril 2020 et pourront être modifiées/prolongées en fonction de l'évolution de la situation.

Mémento :

- permanence téléphonique le lundi soir de 18h00 à 19h00
- répondeur et boîte mail relevés régulièrement
- possibilité de rendez-vous dans certaines situations.

Le No de la Commune : 024 434 18 08 – mobile de la commune : 079 202 08 86

Le mail de la Commune : [corcelles-concise@bluewin.ch](mailto:corcelles-concise@bluewin.ch)

Merci de votre compréhension

La Municipalité